

LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le CRECA complète l'installation de 50 bornes de recharge électriques dans 50 municipalités

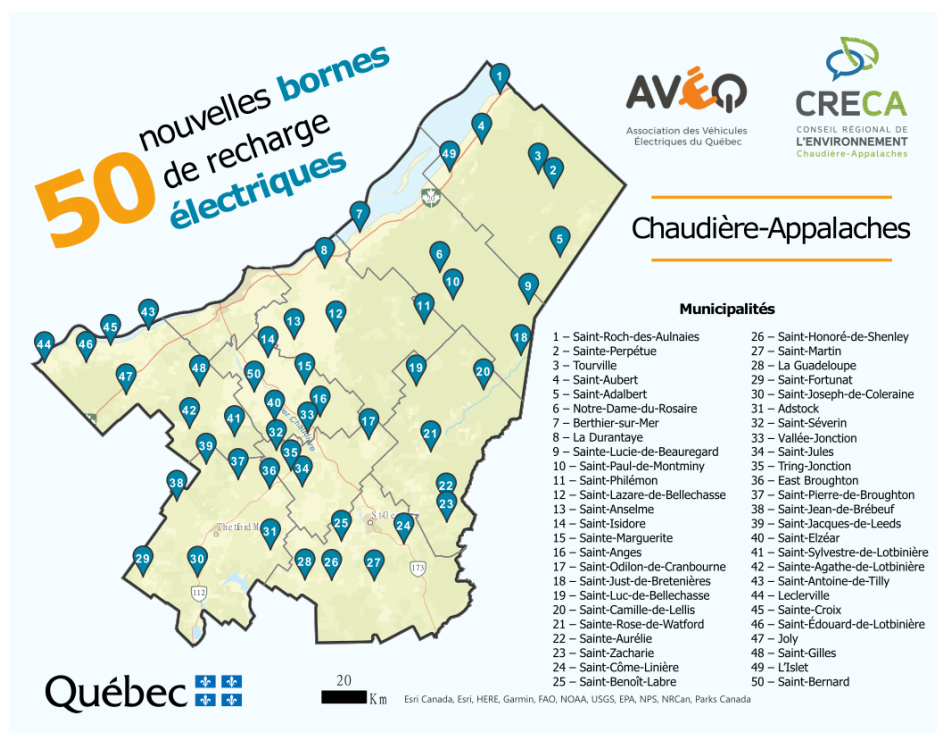
Lévis, le 21 décembre 2021 – Les électromobilistes de passage en Chaudière-Appalaches peuvent maintenant planifier leurs déplacements en toute tranquillité. Cinquante bornes de recharge électriques, publiques et gratuites, ont été installées à l'initiative du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) dans cinquante municipalités de la région.

Le transport routier est responsable de 35,6% des émissions de gaz à effet de serre du Québec et l'électrification des transports est une des solutions à préconiser pour améliorer ce bilan.

« Faciliter l'accès aux bornes de recharge pour tous les citoyens, résidents et visiteurs, est un facteur clé pour soutenir l'adoption et l'utilisation de véhicules électriques sur l'ensemble du territoire de Chaudière-Appalaches. Nous sommes fiers d'avoir contribué à leur déploiement dans la région, » affirme Josée Breton, directrice générale du CRECA.

« L'ajout de ces 50 bornes de recharge vient compléter le réseau de la région, qui est maintenant outillée pour répondre aux besoins des trois à cinq prochaines années, » estime Samuel Vachon, directeur régional Chaudière-Appalaches de l'Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ). C'est un atout important pour favoriser la sécurité des électromobilistes qui circulent chez nous. »

Neuf MRC de la région ont chacune sélectionné quatre municipalités pour accueillir une borne de niveau 2. Les 14 municipalités restantes ont été identifiées parmi les plus peuplées n'ayant pas encore de borne de recharge sur leur territoire. Les municipalités ont par la suite choisi leur emplacement.



Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la précieuse collaboration de l'Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ), de même que des commerces, des organismes et des municipalités qui ont dédié un espace pour les bornes dans leur stationnement. Cette initiative a été réalisée grâce à un financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Les emplacements des bornes avec les adresses complètes sont disponibles sur *PlugShare*, *Charge Hub* et sur le [site web du CRECA](#).

- 30 -

À propos du CRECA

Depuis 1991, le [CRECA](#) a pour mission de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise en environnement. À travers ses actions, le CRECA démontre que le développement de nos collectivités peut aller de pair avec le respect des écosystèmes.

Renseignements

Julie Fortin
418 832-2722
julie.fortin@creca.qc.ca